

La déportation des juifs depuis les camps du Loiret

Entre 1941 et 1943, plus de 16 000 Juifs, dont près de 4 500 enfants, ont été internés dans les deux camps de Pithiviers et Beaune la Rolande, gérés par l'administration française, sous le contrôle des Allemands. Ces camps avaient été aménagés en 1939 en fonction d'objectifs essentiellement liés à la défense du pays. Par la suite, après l'armistice de juin 1940, des milliers de prisonniers de guerre français y furent enfermés.

Presque tous les Juifs internés dans ces camps au cours de ces deux années ont été déportés par les nazis, avec l'assentiment et le concours du régime de Vichy : plus de 8 100 d'entre eux sont partis directement vers Auschwitz-Birkenau, dans 8 convois. Les autres, en particulier les enfants du Vel' d'Hiv', ont transité par le camp de Drancy.

Très peu sont revenus.

Après la rafle dite du Billet vert

3 700 Juifs étrangers, tous des hommes, sont arrêtés le 14 mai 1941 par la police française, à la demande des autorités allemandes d'occupation. Ils restent dans ces deux camps pendant plus d'un an, victimes d'un internement qui, marqué par l'incurie de l'administration, se durcit au fil des mois.

Ils sont déportés dans leur très grande majorité par trois convois qui partent directement vers Auschwitz-Birkenau :

Le 25 juin 1942, le convoi n°4, de la gare de Pithiviers.

Le 28 juin 1942, le convoi n°5, de la gare de Beaune la Rolande. Pour compléter l'effectif, 40 Juifs sont arrêtés dans le Loiret, 44 dans le Cher occupé et 23 dans l'Eure-et-Loir.

Le 17 juillet 1942, le convoi n°6, de la gare de Pithiviers. Pour compléter l'effectif, 52 Juifs ont été arrêtés dans le Loiret et 193 envoyés par la Gestapo de Dijon.

Après la rafle du Vel' d'Hiv', l'internement des familles

Les 16 et 17 juillet 1942, 8 160 personnes, (1 129 hommes, 2 916 femmes, 4 115 enfants, ceux-ci étant presque tous français) sont arrêtées par la police française, à la demande des SS, et entassées pendant plusieurs jours au Vel' d'Hiv' à Paris dans des conditions inhumaines. Environ 7 600 sont transférées dans les camps du Loiret, où rien n'a été prévu pour les accueillir. Des épidémies se déclarent. Des enfants meurent.

Les autorités françaises ont proposé qu'on déporte également les enfants, que les nazis pourtant ne réclamaient pas encore. Dans l'attente de la réponse d'Eichmann à Berlin, les Allemands décident de déporter les adultes sans les enfants.

L'intendance de la police à la Préfecture d'Orléans constitue alors quatre convois à destination d'Auschwitz-Birkenau, essentiellement des pères avec leurs enfants adolescents et des mères avec les adolescentes.

Le 31 juillet 1942, le convoi n°13 part de la gare de Pithiviers avec 690 hommes, 359 femmes ; parmi eux 147 enfants.

Le 3 août 1942, le convoi n°14 part de la gare de Pithiviers avec 52 hommes, 982 femmes ; parmi eux 108 enfants.

Le 5 août 1942, le convoi n°15 part de la gare de Beaune la Rolande avec 425 hommes, 588 femmes ; parmi eux 222 enfants.

Le 7 août 1942, le convoi n°16 part de la gare de Pithiviers avec 198 hommes, 871 femmes ; parmi eux 300 enfants.

A chaque départ, les gendarmes utilisent la force pour séparer les mères et les enfants en bas-âge. La violence est extrême, les scènes d'une grande cruauté.

La déportation des enfants

Les 3 000 enfants les plus jeunes restent seuls dans les camps, dans une affreuse détresse matérielle et affective. Quelques rares assistantes sociales démunies essaient de soulager leur souffrance. L'autorisation de Berlin arrive le 13 août, mais elle interdit les convois constitués exclusivement d'enfants. Aussi sont-ils transférés au camp de Drancy pour y être mélangés à des adultes juifs qui viennent d'être arrêtés en zone non occupée par la police de Vichy et livrés à la Gestapo à Drancy.

Ces enfants sont, pour leur grande majorité, déportés à Auschwitz-Birkenau entre les 17 et 28 août 1942, par les convois n°20 (579 enfants), convoi n°21 (435 enfants), convoi n°22 (537 enfants), n°23 (565 enfants), convoi n°24 (401 enfants), convoi n°25 (281 enfants).

Aucun de ces enfants n'est revenu.

Le dernier convoi

Le 21 septembre 1942, un convoi part de la gare de Pithiviers vers Auschwitz-Birkenau, rempli de Juifs français ayant enfreint la réglementation anti-juive (port obligatoire de l'étoile jaune ; couvre-feu ; interdiction de paraître dans les lieux publics...) ; ils sont ainsi déportés discrètement du Loiret. 168 enfants figurent dans ce convoi.

La fermeture des camps

A partir de septembre 1942 et jusqu'en août 1944, 3 000 internés politiques sont enfermés dans le camp de Pithiviers.

D'octobre 1942 à juillet 1943, 1 400 Juifs sont internés dans le camp de Beaune la Rolande, d'où les transferts vers Drancy se poursuivent et les déportations. A sa fermeture, les derniers occupants (464 Juifs) sont transférés à Drancy.

LA DEPORTATION DES JUIFS DEPUIS LES CAMPS DU LOIRET

Entre 1941 et 1943, plus de 16 000 Juifs, dont près de 4 500 enfants, ont été internés dans les deux camps de Pithiviers et Beaune la Rolande, gérés par l'administration française, sous le contrôle des Allemands. Ces camps avaient été aménagés en 1939 en fonction d'objectifs essentiellement liés à la défense du pays. Par la suite, après l'armistice de juin 1940, des milliers de prisonniers de guerre français y furent enfermés.

Presque tous les Juifs internés dans ces camps au cours de ces années ont été déportés par les nazis, avec l'assentiment et le concours du régime de Vichy : plus de 8 100 d'entre eux sont partis directement vers Auschwitz-Birkenau, dans 8 convois. Les autres, en particulier les enfants du 'Vel' d'Hiv', ont transité par le camp de Drancy.

Très peu sont revenus.

Après la rafle dite du Billet vert

3 700 Juifs étrangers, tous des hommes, sont arrêtés le 14 mai 1941 par la police française, à la demande des autorités allemandes d'occupation. Ils restent dans ces deux camps pendant plus d'un an, victimes d'un internement qui, marqué par l'incurie de l'administration, se durcit au fil des mois.

Ils sont déportés dans leur très grande majorité par trois convois partant directement vers Auschwitz-Birkenau :

Le 25 juin 1942, le convoi n°4, de la gare de Pithiviers.

Le 28 juin 1942, le convoi n°5, de la gare de Beaune la Rolande. Pour compléter l'effectif, 40 Juifs sont arrêtés dans le Loiret, 44 dans le Cher occupé et 23 dans l'Eure-et-Loir.

Le 17 juillet 1942, le convoi n°6, de la gare de Pithiviers. Pour compléter l'effectif, 52 Juifs ont été arrêtés dans le Loiret et 193 envoyés par la Gestapo de Dijon.

Après la rafle du 'Vel' d'Hiv', l'internement des familles

Les 16 et 17 juillet 1942, 8 160 personnes, (1 129 hommes, 2 916 femmes, 4 115 enfants, ceux-ci étant presque tous français) sont arrêtées par la police française, à la demande des SS, et entassées pendant plusieurs jours au 'Vel' d'Hiv' à Paris dans des conditions inhumaines. Environ 7 600 sont transférées dans les camps du Loiret, où rien n'a été prévu pour les accueillir. Des épidémies se déclarent. Des enfants meurent.

Les autorités françaises ont proposé qu'on déporte également les enfants, que les nazis pourtant ne réclamaient pas encore. Dans l'attente de la réponse d'Eichmann à Berlin, les Allemands décident de déporter les adultes sans les enfants.

L'intendance de la police à la Préfecture d'Orléans constitue alors quatre convois à destination d'Auschwitz-Birkenau, essentiellement des pères avec leurs enfants adolescents et des mères avec les adolescentes.

Le 31 juillet 1942, le convoi n°13 part de la gare de Pithiviers avec 690 hommes, 359 femmes ; parmi eux 147 enfants.

Le 3 août 1942, le convoi n°14 part de la gare de Pithiviers avec 52 hommes, 982 femmes ; parmi eux 108 enfants.

Le 5 août 1942, le convoi n°15 part de la gare de Beaune la Rolande avec 425 hommes, 588 femmes ; parmi eux 222 enfants.

Le 7 août 1942, le convoi n°16 part de la gare de Pithiviers avec 198 hommes, 871 femmes ; parmi eux 300 enfants.

A chaque départ, les gendarmes utilisent la force pour séparer les mères et les enfants en bas-âge. La violence est extrême, les scènes d'une grande cruauté.

La déportation des enfants

Les 3 000 enfants les plus jeunes restent seuls dans les camps, dans une affreuse détresse matérielle et affective. Quelques rares assistantes sociales démunies essaient de soulager leur souffrance.

L'autorisation de Berlin arrive le 13 août, mais elle interdit les convois constitués exclusivement d'enfants. Aussi sont-ils transférés au camp de Drancy pour y être mélangés à des adultes juifs qui viennent d'être arrêtés en zone non occupée par la police de Vichy et livrés à la Gestapo à Drancy.

Ces enfants sont, pour leur grande majorité, déportés à Auschwitz-Birkenau entre les 17 et 28 août 1942, par les convois n°20 (579 enfants), convoi n°21 (435 enfants), convoi n°22 (537 enfants), n°23 (565 enfants), convoi n°24 (401 enfants), convoi n°25 (281 enfants).

Aucun de ces enfants n'est revenu.

Le dernier convoi

Le 21 septembre 1942, un convoi part de la gare de Pithiviers vers Auschwitz-Birkenau, rempli de Juifs français ayant enfreint la réglementation anti-juive (port obligatoire de l'étoile jaune ; couvre-feu ; interdiction de paraître dans les lieux publics...) ; ils sont ainsi déportés discrètement du Loiret, 163 enfants figurent dans ce convoi.

La fermeture des camps

A partir de septembre 1942 et jusqu'en août 1944, 3 000 internés politiques sont enfermés dans le camp de Pithiviers.

D'octobre 1942 à juillet 1943, 1 400 Juifs sont internés dans le camp de Beaune la Rolande, d'où les transferts vers Drancy se poursuivent et les déportations. A sa fermeture, les derniers occupants (464 Juifs) sont transférés à Drancy.